

sera bien permis de faire connaître à cette chambre les impressions premières que j'ai ressenties à la lecture de ce projet de loi. Je soumettrai donc les remarques que je crois de mon devoir de faire. Il faut bien se préparer à ce qui peut arriver dans une autre chambre.

Je vois, par le projet en question, qu'on veut adopter un mode nouveau pour tenir les expositions provinciales. Aujourd'hui c'est le comité permanent des expositions qui est chargé de ce soin; ce comité se compose de 10 membres, dont 5 choisis dans le conseil des arts et manufactures; et ce comité est sous les ordres du commissaire d'agriculture. C'est l'intention du gouvernement de remplacer ce comité par des compagnies à fonds social. Je me permettrai de demander au gouvernement en quoi le comité actuel, qui se compose de personnes aussi bien qualifiées, pêche-t-il? et quelles sont les causes qui empêchent ce système de donner satisfaction?

Je suis convaincu que les membres de ce comité sont des hommes dévoués aux intérêts agricoles. Je ne crois pas que le manque de succès vienne de ce côté. Serait-ce que les expositions sont trop dispendieuses? Mais alors n'y avait-il pas moyen de diminuer ces dépenses? Si l'on confie le soin des expositions à des compagnies à fonds social, ces compagnies auront des intérêts personnels à ménager, avant même les intérêts agricoles. Il ne faut pas que ces compagnies fassent des économies au dépens de l'agriculture. Les dépenses seraient, dans ce cas, tout à fait inutiles pour l'agriculture.

On nous dit que ce système réussit très bien dans la province d'Ontario et aux Etats-Unis. Il ne faut pas oublier que la population est bien plus nombreuse dans la province-sœur que dans notre province, que le nombre des exposants est plus considérable et que les contributions atteignent un chiffre plus élevé. Les profits sont par conséquent plus satisfaisants. Nous ne sommes pas dans des conditions aussi avantageuses pour tenter l'essai de ce nouveau système. Je ne crois pas qu'en adoptant ce mode de tenir des expositions, on puisse suppléer au manque de population suffisante pour arriver à un but désirable.

Je remarque encore que ce projet de loi ordonnera de tenir des expositions provinciales tous les deux ou trois ans. J'approuve cette décision, et c'est un moyen de diminuer les dépenses. Aujourd'hui les expositions sont trop fréquentes. Les cultivateurs qui exposent des animaux, par exemple, n'exposeront pas deux fois de suite, et les visiteurs ne retourneront pas sur le terrain une autre année; ils disent: J'ai déjà vu cela. Avec des expositions fréquentes, nos cultivateurs se découragent; il faut un soin plus particulier du bétail qu'ils veulent exposer, et ils ne sont pas toujours en état de faire ces dépenses. En ne tenant nos expositions provinciales que tous les deux ou trois ans, on trouverait le moyen de mettre fin aux déficits qu'on a remarqués jusqu'à ce jour.

Quant au deuxième paragraphe, j'approuve entièrement l'idée nouvelle qu'on y exprime. C'est un immense avantage pour nos cultivateurs que de conserver la généalogie de la race de leurs animaux. La mise en pratique de ce système aura pour effet d'augmenter la valeur du bétail de 20 pour cent.

Il m'est impossible de passer sous silence le "livre d'or." C'est un beau nom et je ne demande pas qu'on le change. L'idée est excellente; car tout ce qui tend à améliorer notre agriculture contribue à la richesse et à la force d'une nation. Ici j'ose demander au gouvernement s'il accordera une prime comme mode d'encouragement à celui qui aura la meilleure vache. Je ne suis pas prêt à dire que le gouvernement devrait donner un prix dans tous les cas; mais il y a les mentions honorables, qui restent dans la famille et se transmettent de génération en génération; tandis que l'argent se dépense.

L'idée de réunir les directeurs des sociétés d'agriculture dans chaque paroisse ou chaque canton est aussi excellente. On voit tous les corps qui composent la société se réunir pour parler de leurs intérêts, pourquoi les cultivateurs ne feraient-ils pas la même chose? On éprouvera d'abord des difficultés pour tenir ces réunions, mais en démontrant aux cultivateurs tous les avantages qu'ils en retireront, on finira par réussir et obtenir les plus heureux résultats.

Je parle plus longtemps que je me proposais de le faire; mais l'absence de l'honorable chef de l'opposition (rires sur tous les bancs) me force, à son défaut, de faire connaître toutes les idées que ce projet de loi fait naître en moi. La chambre me permettra de continuer.

*Plusieurs voix.*—Continuez; continuez.

L'honorable M. CHAMPAGNE.—On a parlé aussi d'encouragement à donner à nos écoles d'agriculture. Je suis en faveur de ces écoles; mais les résultats jusqu'à présent n'ont pas été ce qu'ils devaient être. Bien loin de moi l'idée de blâmer ce qui se fait pour le progrès agricole; mais je me permettrai de faire la remarque suivante:

Je crains que le crédit que le gouvernement se propose d'accorder pour attacher une buanderie et une fromagerie à nos écoles d'agriculture n'ait pour effet de faire tort aux entreprises privées. Les buanderies et les fromageries subventionnées par le gouvernement seront plus en état de vendre leurs produits à meilleur marché, et cette concurrence pourra nuire à l'initiative privée.

Je parle de bonne foi. Si je possédais la langue anglaise, je dirais que je suis *open to conviction*. En terminant, je souhaite que ce projet ne rencontre pas ailleurs plus d'opposition qu'il vient d'en rencontrer de ma part.

L'honorable M. LARUE.—Depuis bien des années, le public demandait des changements dans notre rouage agricole. Je dois féliciter le premier ministre des efforts qu'il fait pour faire progresser notre agriculture.

J'ai écouté attentivement le discours qu'il a prononcé hier, et j'ai été très satisfait de ses explications lucides et détaillées. J'ai aimé en particulier les déclarations verbales qu'il a faites au sujet de nos buanderies, de nos fromageries et de nos écoles d'agriculture. Je ne partage pas les opinions de l'honorable représentant des Mille-Isles à propos des buanderies et des fromageries attachées aux écoles d'agriculture. Je crois que ce système sera un élément puissant pour attirer un plus grand nombre d'élèves à nos écoles. Nous créerons ainsi une pépinière, une espèce d'écoles